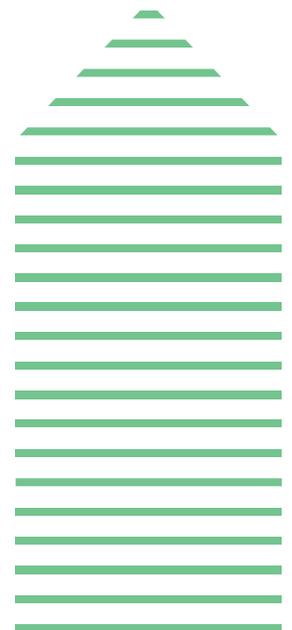
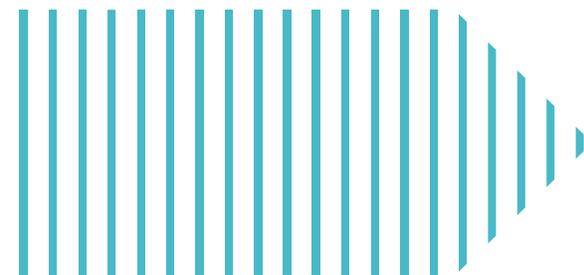




NAVIGUER.
INNOVER.
ACCÉLÉRER.





Une année de **Navigation, Innovation,** et **d'accélération pour aller de l'avant**

Organisation agile, axée sur le client et sur les résultats, Opportunités NB (ONB) est une société d'État dirigée, de façon stratégique, par un conseil d'administration du secteur privé composé de chefs d'entreprise qui ont à cœur le succès économique du Nouveau-Brunswick. À titre de principal organisme de développement des affaires de la province, nous continuons de travailler avec des entreprises à l'intérieur et à l'extérieur de la province en vue de dynamiser davantage le secteur privé et de stimuler la croissance économique.

Depuis sa création, ONB a réussi à servir de catalyseur pour une croissance économique compétitive et novatrice au profit du Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui et des générations à venir. Nous nous engageons à assurer un rendement positif des investissements à la fois pour nos clients et pour la population de la province.

Tout comme l'ensemble des Néo-Brunswickois, ONB a traversé une année de grande transition au cours de l'exercice 2020 – 2021. De nouvelles directives et réglementations en matière de santé, ainsi que de nouvelles pratiques commerciales se sont imposées, créant une nouvelle normalité pour tous. Nos entreprises ont trouvé des moyens d'innover, avec de nouvelles gammes de produits, des mises à niveau technologiques et des stratégies, pour continuer à avancer malgré les défis. Parallèlement, ONB a élargi son équipe de navigateurs d'affaires afin d'améliorer sa capacité à mettre en relation les entreprises avec les ressources dont elles ont besoin pour s'adapter aux nouvelles réglementations et accélérer leur croissance.

En plus de la pandémie de COVID-19 et de ses répercussions, un nouveau plan économique a redéfini notre orientation pour l'avenir en vue de contribuer à combler l'écart en matière de prospérité entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada. ONB a accepté cette mission au cours de l'exercice 2020 – 2021.

Nous avons le privilège unique de travailler avec des entreprises de tous les coins de la province et nous sommes fiers d'en avoir aidé plusieurs à traverser une année éprouvante. Nous voyons leur passion, leur résilience et leur engagement envers leur secteur d'activité. C'est leur innovation et leur créativité qui ouvriront la voie à un avenir plus prospère, une fois la pandémie passée.

ISBN (version bilingue imprimée) : ISBN 978-1-4605-1600-3

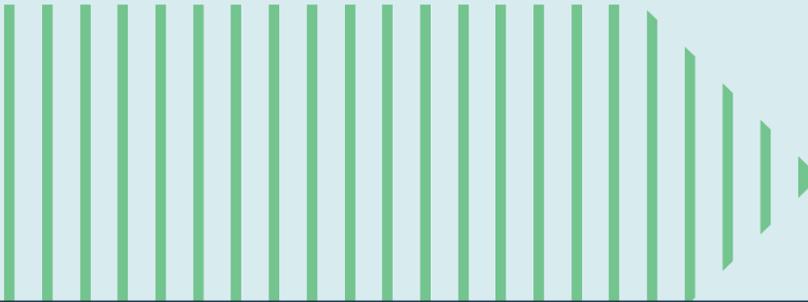
ISSN (version imprimée bilingue) : ISSN 2271-5596

ISBN (version PDF anglaise) : ISBN 978-1-4605-1601-0

ISSN (version PDF anglaise) : ISSN 2371-560X

ISBN (version PDF française) : ISBN 978-1-4605-1602-7

ISSN (version PDF française) : ISSN 2371-5618





Lauréate du Prix du PDG pour l'exercice 2020 – 2021,
Lauren Manning, Spécialiste en marketing, ONB

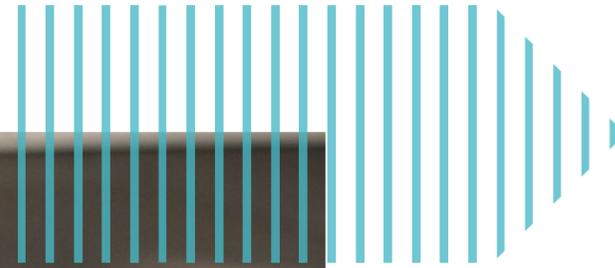


Table des **Matières**

Message de notre ministre	4
Message du président de notre conseil d'administration	6
Message de notre présidente-directrice générale	8
Équipe de la haute direction	9
Conseil d'administration	10
Conhérence, progrès, résultats	12
Notre approche collaborative porte ses fruits	16
Stratégie et politique	17
Croissance des entreprises	18
Stratégie d'approvisionnement « Le Nouveau-Brunswick d'abord »	21
Navigateurs d'affaires	22
Expansion des exportations	24
Attraction des investissements	27
Engagement des clients	28
Structure des opérations commerciales et finances	30
Secteurs de croissance émergents	32
Cybersécurité	33
Santé numérique	33
Innovation énergétique	35
Technologie agricole	35
Fabrication de pointe	37
Océans	37
Transparence et responsabilité	38
Résumé des activités liées à la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	39
Résumé des projets de loi et des activités législatives	39
Résumé des activités liées aux langues officielles	39
États financiers	41
Pour communiquer avec nous	60



Message de notre ministre

Au cours de la dernière année, nous avons été les témoins directs de la force et de la résilience de la communauté du Nouveau-Brunswick. Opportunités NB a travaillé avec ces entreprises dans le cadre de son mandat renouvelé, qui consiste à redéfinir un programme favorisant la croissance pour la province et à stimuler la relance économique qui donnera un nouvel élan à notre secteur privé.

L'accent mis par notre gouvernement sur la santé et la sécurité publiques a permis de protéger les Néo-Brunswickois contre la COVID-19 et a valu à la province d'être reconnue à l'échelle nationale et internationale pour ses initiatives de lutte contre la pandémie. La collaboration dont j'ai été témoin entre les différents ministères a été tout simplement inspirante. Ainsi, de nombreux indicateurs économiques indiquent que le Nouveau-Brunswick sortira de cette période difficile avec un avenir prospère. Les gens s'installent dans la province à des niveaux jamais vus depuis des années, les entreprises investissent ici et les nouveaux arrivants vantent l'incroyable qualité de vie qu'offre le Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement actuel continuera à tirer parti de cet élan et à faire croître l'économie du Nouveau-Brunswick en mettant l'accent sur l'immigration, la rétention des étudiants étrangers, les exportations, la productivité et les investissements du secteur privé.

Avec le soutien des entreprises, des partenaires provinciaux et locaux et des intervenants de l'industrie, je suis convaincue que le Nouveau-Brunswick fera de la perturbation économique causée par la COVID-19 un lointain souvenir.

L'honorable Arianne Dunn

Ministre des Affaires autochtones
Ministre responsable du Développement économique et des Petites entreprises
Ministre responsable d'Opportunités NB



Craig Manufacturing (Hartland, N.-B.)



Message du président de notre conseil d'administration

Malgré des circonstances extrêmement difficiles, Opportunités NB (ONB) a encore une fois obtenu de solides résultats au cours du dernier exercice.

Je souhaite la bienvenue à Gilles Cormier, Andrea Fuenekes, Andrew McLaughlin et Andrée Savoie, qui se sont tous ajoutés à notre conseil d'administration au cours du dernier exercice. Ces remarquables chefs d'entreprise du Nouveau-Brunswick apportent des années d'expérience dans le secteur privé, une façon de penser innovatrice et un excellent jugement.

Je suis également honoré que l'on m'ait accordé le rôle de président au printemps dernier, et j'ai hâte de travailler avec l'équipe de direction d'ONB pour remplir le mandat très important que nous a confié la ministre. En nous efforçant d'attirer de nouveaux talents et des investissements dans la province et en améliorant la compétitivité des entreprises néo-brunswickoises, tant au pays qu'à l'étranger, ONB obtiendra des résultats exceptionnels pour la province, nos entreprises et nos citoyens.

Je suis heureux de partager avec vous les résultats obtenus par ONB au cours de l'exercice 2020 - 2021. Au nom de l'ensemble du conseil d'administration, je tiens à remercier l'équipe d'ONB, ainsi que nos nombreux partenaires et intervenants pour leur soutien continu alors que nous nous efforçons d'accélérer la relance économique du Nouveau-Brunswick et de bâtir un avenir plus prospère pour tous les Néo-Brunswickois.

Michael J. Campbell

Président du conseil d'administration par intérim, Opportunités NB





Message de notre présidente-directrice générale

Au cours de l'exercice écoulé, le travail d'ONB a principalement consisté à diriger les mesures économiques prises en réponse à la COVID-19 et à effectuer une transition complète vers un mandat économique renouvelé. ONB a recentré ses ressources financières et humaines et adopté une approche pangouvernementale pour s'assurer que non seulement la province se redresse, mais qu'elle atteigne la prospérité dans le monde post-pandémie.

En collaboration avec nos partenaires et nos intervenants, nous continuons à atteindre notre objectif principal : le développement fructueux des entreprises dans chaque région de notre province. Nous continuons à obtenir d'excellents résultats en ce qui concerne nos principales priorités, à savoir l'augmentation des investissements du secteur privé, l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises par l'innovation et la productivité, la mise en relation des employeurs avec d'excellents talents (locaux et internationaux) et l'augmentation de nos exportations.

Les défis de l'année écoulée ont mis en évidence la résilience de nos entreprises et de notre propre équipe. Pour sa part, ONB a rapidement adopté une organisation de travail à distance au début de la pandémie, sans aucun problème de continuité des activités; nous sommes toujours restés accessibles pour nos clients. Dans toute la province, l'engagement des nombreuses équipes qui se sont mobilisées pour répondre aux besoins de notre milieu des affaires a été remarquable à voir. La clé du succès réside dans les efforts concertés que nous avons tous mis sur les partenariats et les résultats concrets.

Pour réaliser le programme favorisant la croissance du gouvernement du Nouveau-Brunswick, ONB a fait appel à un comité consultatif composé de chefs d'entreprise, d'universitaires et de dirigeants du secteur public de toute la province. Cela a engendré un avantage incroyable pour notre équipe, en nous efforçant d'éliminer les silos et de mettre en œuvre l'approche pangouvernementale en matière de développement économique stratégique pour la province.

La confiance des entreprises a été rétablie malgré la COVID-19 et le Nouveau-Brunswick a commencé à observer des tendances économiques positives et des succès qui nous positionneront pour une croissance économique accrue. Selon des données récentes de Statistique Canada, le

Équipe de la haute direction



Sadie Perron

Présidente-directrice
générale par intérim



Traci Simmons

Chef des opérations



Neil Blanchard

Chef des services
financiers



Steve Milbury

Vice-président,
Développement des affaires

Nouveau-Brunswick est la seule province de l'Atlantique où les dépenses d'immobilisations non résidentielles devraient augmenter en 2021, ce qui la place globalement au deuxième rang au Canada en termes de pourcentage de croissance. De plus, 3 533 personnes venant d'ailleurs au Canada ont déménagé dans notre province entre janvier et mars 2021, soit le plus grand nombre de nouveaux arrivants à cette période de l'année depuis 1975, ce qui a créé un gain net de 1 643 personnes pour ce seul trimestre.

Nous continuerons à tirer parti de cette confiance et de cet élan dans notre travail quotidien avec nos clients, en continuant à mettre en lumière les nombreuses réussites de la province sur notre site Web et dans les médias sociaux. La reprise est en cours et ONB continuera à concentrer tous ses efforts pour soutenir les entreprises qui souhaitent investir et se développer dans notre province.

Au nom de toute l'équipe d'ONB, y compris de notre conseil d'administration visionnaire nouvellement renouvelé, je tiens à remercier nos partenaires et intervenants pour leur dévouement continu envers la population du Nouveau-Brunswick. Grâce à votre soutien, je pense que nous pouvons tous envisager l'avenir avec une grande confiance.

Sadie Perron

Présidente-directrice générale par intérim, Opportunités NB

Conseil d'administration

Choisi pour sa passion pour le changement et son expérience du développement des marchés locaux et internationaux, le conseil d'administration d'ONB est chargé d'administrer les activités et les affaires de l'organisation. Conformément à la Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick, le conseil d'administration assume un rôle de surveillance en veillant à ce que toutes les décisions et actions soient généralement fondées sur des pratiques commerciales saines.

Chacun de ces hauts dirigeants d'entreprise apporte une perspective et une orientation stratégiques avec la capacité d'exercer un jugement prudent, indépendant et sain, dans l'intérêt principal de la société, ainsi qu'un haut niveau de valeurs personnelles et d'éthique. Le conseil d'administration d'ONB est composé de dirigeants de la communauté et du monde des affaires qui possèdent l'expertise requise pour assurer une bonne gouvernance, en vue d'améliorer la performance globale de la société et de travailler avec l'équipe de direction d'ONB pour remplir le mandat de l'organisation.

L'hiver dernier, ONB a accueilli quatre nouveaux membres au sein de son conseil d'administration: Gilles Cormier, Andrea Feunekes, Andrew McLaughlin et Andrée Savoie. Ces chefs de file extraordinaires du secteur néo-brunswickois des affaires feront profiter le conseil d'administration de leur expérience du milieu des affaires, de leur pensée stratégique et de leur bon jugement. Ils incarnent chacun les plus hautes normes d'ONB et ses quatre valeurs de base, soit l'excellence, l'intégrité, l'initiative et la responsabilité.



**Michael
J. Campbell**

Comité exécutif,
Vérification et Finances,
Gouvernance et RH
Retraité



**Jim
Baumgartner**

Comité exécutif,
Vérification et Finances
Retraité



**Gilles
Cormier**

Comité exécutif,
Vérification et Finances
Ingénieur



**Andrea
Feunekes**

Vérification et Finances
Remsoft



**Andrée
Savoie**

Gouvernance et RH
Adelin Properties



**Andrew
McLaughlin**

Comité exécutif,
Gouvernance et RH
Major Drilling



**Cade
Libby**

Comité exécutif
Président de la SDR



**Sadie
Perron**

Vérification et Finances,
Comité exécutif,
Gouvernance et RH
Opportunités NB

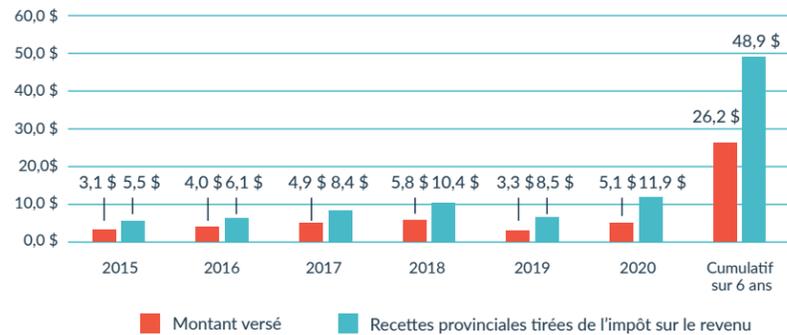
Cohérence, progrès, résultats

ONB soutient les entreprises du Nouveau-Brunswick de diverses façons. Grâce à notre vision à 360 degrés de l'écosystème des affaires de la province, une grande partie de notre travail consiste à établir des liens et à faciliter les possibilités interentreprises pour nos clients. Nous mettons les entreprises en relation avec les programmes et les ressources dont elles ont besoin pour réussir, nous les guidons dans l'amélioration de leur productivité, nous les sensibilisons aux possibilités de marchés publics et privés et nous leur fournissons une expertise avancée en matière d'exportation pour les aider à conquérir de nouveaux marchés.

Lorsque des investissements sont envisagés, ONB suit des normes rigoureuses et conservatrices en matière d'analyse afin de mesurer l'impact des investissements financés par les contribuables sur l'économie du Nouveau-Brunswick. ONB suit le rendement de ses investissements et en fait rapport avec prudence à la province, en ne tenant compte que de leurs retombées directes et mesurables. Bien que les principes économiques déterminent que chaque retombée directe s'accompagne d'un effet indirect, ONB ne prend pas actuellement en compte les retombées additionnelles indirectes ou induites, comme celles attribuables aux transactions interentreprises et à la création d'emplois indirects. Au cours de l'exercice à venir, ONB s'efforcera d'améliorer encore ses rapports, notamment en ce qui concerne la manière dont il suit et rend compte de l'impact économique plus large de son travail.

6 Year ROI for Payroll Related Assistance

Comme le montre le tableau ci-dessous, ONB a une solide expérience en matière de retour sur investissement. Au cours de l'exercice écoulé, le retour sur investissement des remises sur les salaires a été de 131 %.



	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Cumulatif sur 6 ans
Nombre de nouveau emploi soutenu	665	855	838	1 479	1 318	670	5 825
Emplois existants soutenus	1 106	1 374	1 840	1 599	936	2 551	9 406
Recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu (M\$)	5,5	6,1	8,4	10,4	6,6	11,9	48,8
Aide financière moyenne par emploi	1 775 \$	1 797 \$	1 838 \$	1 875 \$	1 469 \$	1 593 \$	1 726 \$
Rendement net pour la province (M\$)	2,4	2,1	3,5	4,6	3,3	6,7	22,6
Rendement du capital investi moyen pondéré (%)	76 %	52 %	71 %	80 %	99 %	131 %	86 %

Ces données sont compilées à partir des renseignements annuels du client sur les emplois. Les données des années précédentes sont ajustées si les renseignements du client mis à jour sont reçus après la publication.

Le rendement du capital investi (RCI) se base sur les recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu, divisées par l'aide fournie par ONB.

L'aide financière moyenne par emploi pris en charge est basée sur l'aide fournie par ONB, divisée par le nombre d'employés directs pris en charge.

Le rendement du capital investi supérieur à la moyenne réalisé en 2020 est attribuable à des entreprises ayant bénéficié d'un soutien à la masse salariale supérieur à la moyenne (Recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu).



Hemant Kumar, Directeur, Priorités stratégiques, ONB

Rendement du portefeuille financier d'avril 2015 à mars 2021

Réalizations importantes

- 1 Perception de paiements supplémentaires au-delà des **80,1 \$ millions de dollars**
- 2 Économie de plus de **11,1 \$ million de dollars** pour GNB
- 3 Restructuration de plus de **41,1 \$ millions de dollars** pour sécuriser la position
- 4 Provisions réduites de plus de **45,9 \$ millions de dollars** pour sécuriser la position
- 5 Perception de **7,2 \$ millions de dollars** de dividendes et de gains sur la vente de capitaux propres
- 6 Intérêts générés de **44,2 \$ millions de dollars**
- 7 Réduction de **37,9 \$ millions de dollars** sur le risque lié aux garanties de prêts

Faits saillants de l'exercice 2020 – 2021

L'équipe de croissance des entreprises :



a aidé
1 737
clients individuels;



a signé 67 ententes avec
60 entreprises pour un total de
près de
13,2 M\$



a contribué à la création de
382 emplois
avec un salaire moyen de
54 954 \$



a investi
463 000 \$
pour soutenir 11 projets visant à
améliorer la productivité;



a aidé
60 entreprises
à s'inscrire au Réseau de possibilité
d'affaires du N.-B. (RPANB) (soutenant
la Stratégie d'approvisionnement «
Le Nouveau-Brunswick d'abord »
[dépassant l'objectif de 200 %]).

L'équipe de navigateurs d'affaires :



a traité
4 727
demandes de renseignements au
total (582 dossiers complets et 4 145
dossiers à traitement rapide);



a enregistré un taux de
satisfaction des clients de
97,5 %
sur les dossiers complets.

Le programme de subvention de rétablissement des petites entreprises par l'intermédiaire d'ONB :



a traité
262
demandes et fournit
1,1 M\$
de soutien.

L'équipe de développement des exportations :



a soutenu
457
entreprises (par le biais
de conseils individuels et
d'événements);



a aidé
36 entreprises
à exporter sur 94 marchés, avec des
ventes prévues de
22 M\$

L'équipe de l'attraction des investissements :



réalisé 7 investissements
avec
7 entreprises



a aidé à créer
1 412 emplois
avec un salaire moyen de
43 513 \$

ONB a contribué à
l'économie de la
province à plus de
224 M\$

Notre approche collaborative porte ses fruits



Melanie Clark, Chargée du développement des affaires, et Ryan Stacey, Directeur du développement des affaires, Metalfab Ltd. (Centreville, N.-B.)

Stratégie et politique

Chaque dollar qu'une entreprise dépense pour se conformer aux règles et aux règlements est un dollar qui n'est pas consacré aux machines et à l'équipement, à l'embauche d'autres Néo-Brunswickois ou à l'amélioration de la productivité. Depuis octobre 2019, grâce à l'initiative « Assurer une réglementation concurrentielle », 14 ministères, organismes et sociétés d'État ont mené à bien 28 projets et réalisé plus de 33 M\$ d'économies, la plupart des économies ayant été réalisées au cours de l'exercice 2020 - 2021. À ce jour, une réduction nette de la charge équivalant à plus de 100 000 heures a été réalisée, ce qui signifie que les entreprises du secteur privé passent moins de temps à se conformer aux règles et règlements et plus de temps à développer leurs activités respectives.

Des études, des analyses et des conseils stratégiques sont fournis à la haute direction et à d'autres secteurs d'activité dans le but d'améliorer la façon dont ONB mène ses activités, d'affiner ses objectifs et d'accroître la valeur fournie à ses clients. Les mesures prises en réponse à la COVID-19 et les efforts de relance ont constitué une composante importante de nos activités pour 2020 - 2021, y compris la recherche et l'analyse de l'impact continu de la pandémie sur nos activités. Il s'agissait notamment de mener une enquête exhaustive auprès de 130 entreprises du Nouveau-Brunswick sur l'impact de la pandémie sur leurs activités. Les résultats ont contribué à la conception et, au bout du compte, à l'approbation du Programme de subvention pour le rétablissement des petites entreprises du Nouveau-Brunswick. Un guide des ressources fédérales et provinciales pour les entreprises a également été compilé et les navigateurs d'affaires ont répondu à des milliers de demandes de renseignements liées à la COVID-19, en plus du travail habituel des navigateurs d'affaires qui guident les propriétaires d'entreprises, ou les aspirants propriétaires, à travers les exigences réglementaires provinciales.

Une approche pangouvernementale de la relance et de la croissance économiques exige la prise de décisions politiques judicieuses et un effort coordonné pour mobiliser tous les secteurs de notre société vers un objectif commun. Toutes les décisions du gouvernement doivent défendre les intérêts du secteur d'activité, tout en préservant notre situation financière à long terme. Pour ce faire, le GNB a adopté une approche pangouvernementale de la relance et de la croissance économiques avec la publication du Plan d'action pour la relance et la croissance économiques - Année 1. Plus de 13 ministères, organismes et sociétés d'État ont participé à l'élaboration de ce plan.

Croissance des entreprises

Par l'intermédiaire de son équipe de la croissance des entreprises, ONB soutient les petites, moyennes et grandes entreprises dans toutes les régions de la province. Au cours de l'exercice 2020 - 2021, l'équipe a soutenu 1 737 clients individuels, en les aidant à naviguer dans l'écosystème du Nouveau-Brunswick, en mettant les entreprises en contact avec le soutien approprié par le biais de recommandations, et en leur donnant accès à une expertise avancée en matière d'exportation. Pour répondre aux questions liées à la COVID-19, quatre responsables du développement des entreprises de l'équipe de la croissance des entreprises ont temporairement rejoint les navigateurs d'affaires (voir ci-dessous), cette équipe s'étant agrandie pour mieux soutenir nos clients au plus fort de la pandémie.

Afin d'appuyer son mandat renouvelé, ONB a déterminé que l'amélioration de la productivité est un facteur clé qui aidera les fabricants du Nouveau-Brunswick à accroître leur compétitivité et leur résilience. L'équipe d'ONB s'est engagée à soutenir l'amélioration de la compétitivité du secteur manufacturier du Nouveau-Brunswick. Productivité NB est un projet qui a permis à ONB de recueillir des informations financières et commerciales auprès de clients du secteur manufacturier pendant une période de trois ans (2016 - 2018), lesquelles ont ensuite été comparées à celles d'entreprises manufacturières canadiennes à l'aide de l'outil de comparaison de la productivité de la BDC. Grâce à cette initiative, de nombreux chefs d'entreprise ont compris la nécessité d'investir dans la productivité à long terme de leur entreprise.

Sur les 64 entreprises référencées en 2019 - 2020, 27 (42 %) avaient un projet d'amélioration de la productivité prêt à être exécuté avant la fin mars 2021. Au total, 34 projets visant à améliorer la productivité ont été entrepris, dont 16 ont été appuyés par ONB qui a investi 463 000 \$ (5 % du coût total des projets). La valeur totale de ces 34 projets s'élevait à 8 millions de dollars.

L'équipe de la croissance des entreprises a également signé des accords totalisant près de 13,2 millions de dollars pour soutenir la croissance et l'expansion des entreprises du Nouveau-Brunswick et/ou l'amélioration de leur productivité et de leur durabilité. Soixante-sept accords avec 60 entreprises différentes ont été signés au cours de l'exercice 2020 - 2021, créant 382 emplois avec un salaire moyen de 54 954 dollars.

À Clair, au Nouveau-Brunswick, **Waska** est un important fabricant de bardeaux de cèdre blanc depuis 1969. Au cours de ses cinquante années d'existence, l'entreprise familiale s'est développée pour inclure des lattes de tremble et de cèdre, des planches de clôture en cèdre, des bardeaux dans des couleurs préfinies et des bardeaux à motifs. En cours de route, l'équipe s'est agrandie et elle compte maintenant près de cent employés.

Dans le cadre de ses efforts pour améliorer la productivité et renforcer sa position concurrentielle globale, Waska a récemment investi massivement dans la construction de la première usine de fabrication de bardeaux de cèdre entièrement automatisée au monde, qui utilise les technologies modernes de l'industrie 4.0. Les résultats de cette innovation? Réduction des coûts de production, diminution de la consommation d'énergie, amélioration de l'efficacité, augmentation sans pareil de la sécurité des employés. « ONB partage la passion et le désir d'évolution de Waska », a déclaré Pierre Michaud, directeur général. Nous avons collaboré avec ONB, ainsi qu'avec le CNRC et l'APECA, dans plusieurs initiatives couronnées de succès. Je pense que Waska est un exemple typique de ce que l'on peut réaliser dans nos petites communautés. »



Waska Cedar Shingles (Clair, N.-B.)



Bouctouche Bay Industries (BBI Group) (Bouctouche, N.-B.)

Stratégie d'approvisionnement « Le Nouveau-Brunswick d'abord »

La Stratégie d'approvisionnement « Le Nouveau-Brunswick d'abord » reconnaît que l'approvisionnement public peut être un levier important pour le développement économique en soutenant les entreprises locales et en réduisant les obstacles à l'obtention de contrats du gouvernement du N.-B. Cette stratégie est le fruit d'une collaboration entre Service Nouveau-Brunswick (SNB), ONB et Transports et Infrastructure et de vastes consultations auprès des fournisseurs et des associations industrielles du Nouveau-Brunswick.

En prélude au lancement complet du programme, une équipe d'intervention rapide composée de partenaires internes et externes (dont SNB et l'APECA) a été créée pour aider les entreprises pendant la COVID-19 à vendre des équipements de protection individuelle (ÉPI) au gouvernement. Au total, 38 entreprises fabriquaient des ÉPI au début de la pandémie de COVID-19, et neuf d'entre elles ont fini par vendre leurs produits au GNB.

La stratégie a été officiellement lancée en novembre 2020 avec un site Web et un tableau de bord publics. L'un des objectifs était d'augmenter le nombre d'entreprises clientes d'ONB autorisées à vendre dans la chaîne d'approvisionnement du GNB, avec un objectif de 30 nouvelles entreprises inscrites au Réseau de possibilités d'affaires du N.-B. (RPANB). Avec ONB assurant la liaison pour familiariser les clients avec les possibilités en matière d'approvisionnement, 60 nouvelles entreprises ont pu être inscrites au RPANB, dépassant ainsi l'objectif de 200 %.

L'objectif à long terme d'ONB est d'encourager la collaboration afin de créer des opportunités pour les entreprises du Nouveau-Brunswick et d'éliminer ou de réduire davantage la dépendance aux importations. ONB est en train de mettre en place un cadre pour assurer la liaison et introduire davantage d'entreprises néo-brunswickoises dans les chaînes d'approvisionnement des grandes entreprises de la province, et pour s'assurer que ces nouveaux liens se traduisent par de réelles possibilités de croissance pour les entreprises du Nouveau-Brunswick.

De nombreuses entreprises du Nouveau-Brunswick se sont mobilisées pour soutenir les initiatives du Canada en réponse à la pandémie au cours de l'exercice 2020 - 2021. **Bouctouche Bay Industries (BBI Group)** s'est associée au département d'ingénierie de l'Université Dalhousie et à Tower Machining, une entreprise de Kingsclear, pour concevoir et fabriquer des écrans faciaux, un ÉPI essentiel pour les personnes qui sont directement exposées à la COVID-19.

« Normalement, la réalisation d'un tel outil prendrait six à huit semaines », a souligné Steen Gunderson, président et chef de la direction de BBI Group, en avril 2020. Mais la formidable équipe de Tower Machining a fait tout ce qu'elle pouvait et a travaillé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour que le projet soit bouclé en moins de dix jours. Dès que l'outil arrivera ici, chez BBI Plastics, nous lancerons directement la production pour commencer à expédier des milliers de pièces par jour! »

Les ÉPI sauvent des vies, et nous sommes fiers de ces entreprises novatrices et agiles du Nouveau-Brunswick et de leurs efforts collectifs pour créer des produits de grande valeur pour nos travailleurs de première ligne. Le fait que BBI ait réussi à vendre des ÉPI au gouvernement provincial n'est qu'un exemple de la capacité des marchés publics à soutenir les entreprises locales et à stimuler le développement économique au Nouveau-Brunswick.

Navigateurs d'affaires

À l'aube de leur deuxième année d'activité, les navigateurs d'affaires d'ONB considèrent que le temps de réponse garanti et l'excellence du service à la clientèle sont les principaux facteurs qui permettent de fournir aux petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick l'aide dont elles ont besoin, quand elles en ont besoin.

L'exercice 2020-2021 a posé d'immenses défis aux entreprises de la province. La COVID-19 a créé un haut degré d'incertitude et d'imprévisibilité. Les navigateurs d'affaires étaient en première ligne et ONB a rapidement élargi l'équipe pour répondre au volume accru de demandes de renseignements sur les nouvelles directives relatives à la pandémie, les mesures d'allègement provinciales et fédérales et les autres ressources nécessaires.

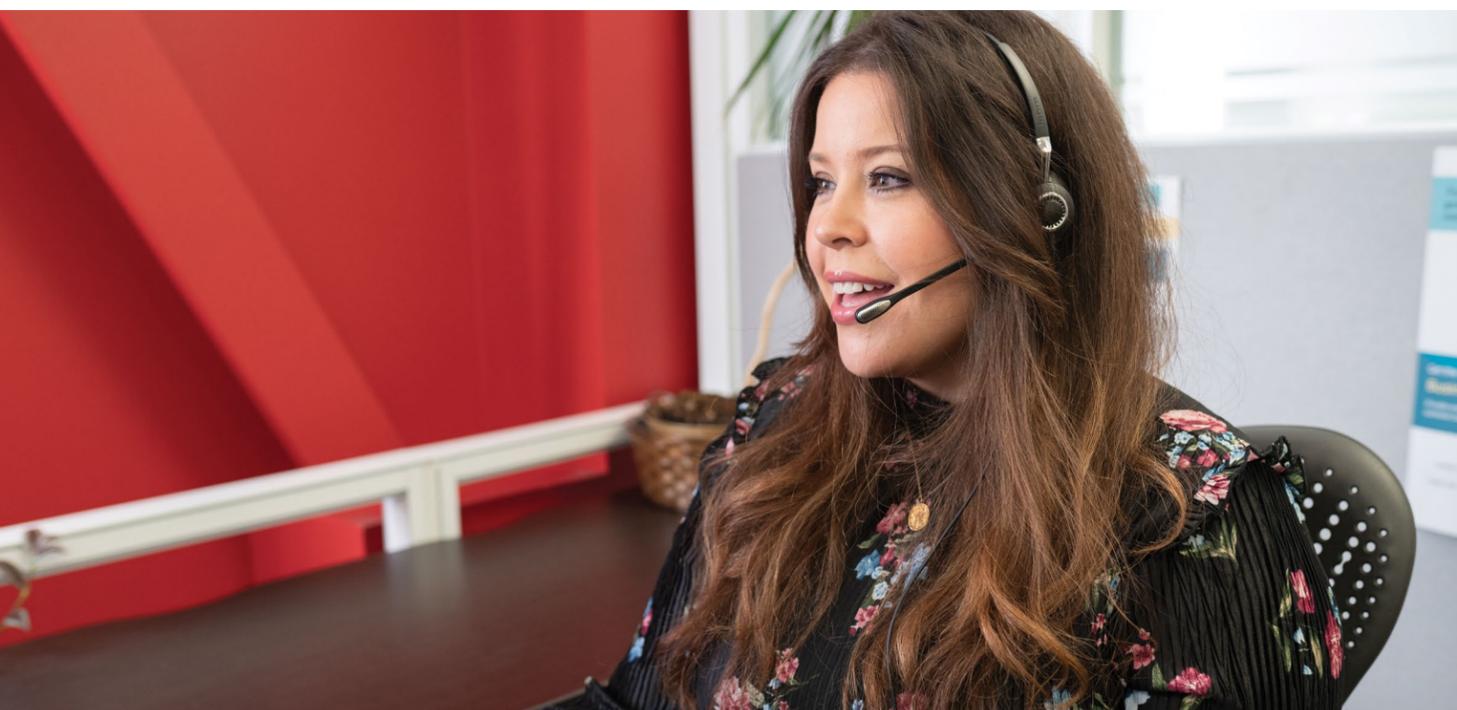
Durant l'exercice 2020-2021, l'équipe de navigateurs a reçu plus de 4 727 demandes de renseignements, dont le taux de satisfaction pour les dossiers complets était de 97,5 %. Parmi ceux-ci, 21 % touchaient le financement, 16 % portaient sur des permis, 15 % avaient trait à l'enregistrement et 15 % portaient sur la planification d'entreprise et d'autres types de demandes.

La valeur totale en dollars en termes d'économies sur le fardeau de la réglementation résultant du soutien des navigateurs d'affaires est de 1 448 313 \$ pour l'exercice.

Après une décennie dans l'enseignement, suivie de plusieurs années dans le monde des affaires, Kenneth Gunn a quitté son dernier poste en septembre 2020. La pandémie mettant les écoles et les étudiants à rude épreuve, M. Gunn a estimé qu'il devait apporter son aide à sa manière. « Je me suis dit qu'il était possible de proposer des ressources de soutien pédagogique dans chaque coin de la province grâce à une solution virtuelle, j'avais juste besoin d'aide pour me lancer. »

Le résultat, **BoostEdu**. Une entreprise de soutien pédagogique qui propose des séances en direct de soutien pédagogique (pour les élèves de la maternelle à la 12^e année, dans les deux langues officielles) et des séances d'anglais langue seconde pour adultes, le tout dans un environnement virtuel.

M. Gunn a contacté les navigateurs d'affaires d'ONB pour la première fois en octobre 2020, afin d'obtenir des conseils sur le lancement de sa nouvelle entreprise. « Je n'avais pas la moindre idée de ce que je faisais, je suis enseignant, pas entrepreneur. Dami (Damilola Ajibade) a été incroyablement patiente avec moi et a répondu à toutes mes questions, et j'en avais beaucoup. » Il explique que Dami l'a aidé pour l'enregistrement de son entreprise, les études de marché et le jumelage-emploi. Mais surtout, elle l'a présenté à chaque partenaire dont BoostEdu aurait besoin pour se lancer.



Kathryn Dimock, Navigatrice d'affaires, ONB



Kenneth Gunn, Fondateur et directeur des opérations, BoostEdu, et Damilola Ajibade, Navigatrice d'affaires, ONB (Moncton, N.-B.)

Expansion des exportations

L'équipe de développement des exportations d'ONB continue d'offrir aux entreprises du Nouveau-Brunswick de toutes tailles une expertise et des conseils pour conquérir de nouveaux marchés et développer davantage leur potentiel d'exportation. Au cours de l'exercice 2020 – 2021, l'équipe a aidé de nombreuses entreprises néo-brunswickoises à adopter une approche différente face à la COVID-19, en proposant des missions commerciales virtuelles, ainsi que des initiatives accrues en matière de numérisation et de commerce électronique. L'équipe a participé à un total de 123 activités liées au développement des exportations au cours de cet exercice, notamment des salons professionnels, des missions commerciales virtuelles, des ateliers, des conférences, des événements de formation et d'autres activités de développement des affaires virtuelles.

Au cours de l'année, 457 entreprises ont été soutenues par des conseils personnalisés et des événements. De plus, l'équipe d'exportation a aidé 36 entreprises du Nouveau-Brunswick à exporter vers 94 marchés d'exportation au cours de l'année. Le total des ventes prévues résultant de ces activités est de plus de 22 millions de dollars pour les entreprises du Nouveau-Brunswick.

Les entreprises clientes d'ONB ont énormément bénéficié de programmes tels que Grow Export, un programme de formation à l'exportation, et le Programme de développement du marché européen (PDME), un programme de consultation aidant les exportateurs régionaux à accroître leurs ventes en Europe. « Les restrictions en matière de voyage ont rendu le PDME essentiel à l'évolution de notre entreprise, en nous présentant à de nombreux clients et partenaires à fort potentiel », a déclaré Erin Barrett, dirigeante principale des recettes chez Eigen Innovations. Cela a suscité l'intérêt pour notre solution de vision industrielle, les fabricants adoptant les nouvelles technologies pour ramener leurs activités à leur pleine capacité. »

Nos services de conseil stratégique en matière d'exportation facilitent les relations avec les experts du marché, les consultants et les intermédiaires agréés, assurent la liaison avec les partenaires locaux et fédéraux, et dirigent et soutiennent les événements de développement des affaires qui favorisent l'établissement de nouvelles et précieuses relations.

L'entreprise **C-Therm Technologies** de Fredericton connaît un énorme succès à l'échelle mondiale en tant que leader mondial de l'instrumentation de la conductivité thermique en régime transitoire. Les données de haute précision sur les matériaux fournies par C-Therm sont essentielles au progrès dans le domaine de l'électronique, des véhicules électriques et d'un large éventail d'applications. La société a doublé ses ventes au cours du premier semestre 2021 par rapport à la même période de l'année précédente, alors que la pandémie s'installait. Au cours de l'année écoulée, C-Therm a porté son équipe à 30 employés et constate une forte demande pour son produit auprès de clients tels que 3M, Cummins et Intel. « ONB nous a apporté son soutien pour nous aider à développer nos marchés internationaux et à renforcer notre présence en ligne, notamment en matière d'optimisation des moteurs de recherche et d'actifs créatifs », explique Adam Harris, PDG. Nous avons réussi notre transition à travers la pandémie vers un modèle de prestation de services virtuels. Les acquis obtenus par ce travail perdureront longtemps après la pandémie et accroîtront la valeur offerte aux clients. Nous n'aurions pas pu obtenir de tels résultats sans les investissements que nous avons pu obtenir grâce au soutien d'ONB! »



Ryan Ingram, Directeur, Productivité, innovation et expansion (par intérim), ONB, et Adam Harris, PDG, C-Therm Technologies (Fredericton, N.-B.)



Marc Belliveau, Président et PDG, Thinkmax (Moncton, N.-B.)

Attraction des investissements

ONB continue de tirer parti d'Avantage Nouveau-Brunswick – combinaison gagnante alliant notre population, notre agilité, nos innovations et nos infrastructures – pour attirer certaines des meilleures entreprises du monde dans notre province. Malgré les défis posés par la pandémie, les efforts d'ONB pour attirer les investissements ont pris de l'ampleur tout au long de l'exercice, ce qui se traduit par des objectifs plus agressifs pour l'année à venir, alors que le monde attend avec impatience la levée des restrictions liées à la pandémie et le retour à la normale. Au cours de l'exercice 2020 – 2021, sept ententes visant à attirer les investissements ont été signées avec sept entreprises distinctes. Ces ententes ont créé un total de 1 412 emplois avec un salaire moyen de 43 513 dollars.

Les avantages de notre proposition de valeur ont été encore plus reconnus sur la scène mondiale au cours de l'exercice 2020 – 2021, car la réponse efficace du Nouveau-Brunswick face à la COVID-19 a démontré que la province est un refuge sûr pour la continuité des activités. L'infrastructure de télécommunications de la province a aisément supporté la transition, du jour au lendemain, vers des modèles de travail à distance et hybrides.

Tant les employeurs que les personnes hautement qualifiées reconnaissent de plus en plus les avantages du Nouveau-Brunswick en termes de coûts, d'accès aux marchés et de qualité de vie. En fait, le Nouveau-Brunswick a connu la plus importante migration d'entrée provinciale (3 533 personnes) en quarante-six ans au cours des trois derniers mois de l'exercice, ce qui a donné lieu à un gain net de 1 643 nouveaux arrivants pour ce trimestre.

La société montréalaise **Thinkmax** est l'une des plus récentes entreprises à avoir pris conscience d'Avantage Nouveau-Brunswick. La société de conseil en gestion et en informatique a ouvert de nouveaux bureaux à Moncton et a déjà commencé à recruter. « ONB a fait un excellent travail en nous montrant les nombreux avantages du Nouveau-Brunswick. Ce fut passionnant de travailler avec des personnes qui sont des promoteurs du Nouveau-Brunswick et qui sont fières de l'écosystème commercial que cette province offre », a souligné le président et chef de la direction, Marc Belliveau. « Les conseils et le soutien moral d'ONB ont été aussi importants, pour notre choix, que n'importe quel autre facteur. »

Marc Belliveau, président et chef de la direction, fait remarquer : « Étant né à Dieppe et y ayant grandi, le Grand Moncton occupe une place privilégiée dans mon cœur. C'est formidable de pouvoir redonner à cette collectivité. »

Engagement des clients

Indispensable au succès de toute entreprise qui se développe ou s'installe dans la province, l'équipe dédiée à l'engagement des clients d'ONB a pour mission de mettre les entreprises en contact avec les ressources dont elles ont besoin pour réussir au Nouveau-Brunswick. Officiellement créée au cours de l'exercice 2020 – 2021, cette équipe met en relation les entreprises clientes avec des programmes, des partenaires, des décideurs et des dirigeants pour les mettre sur la bonne voie.

Les spécialistes de l'engagement des clients sont des autorités régionales qui se spécialisent dans l'élaboration de plans sur mesure et de solutions personnalisées pour les entreprises clientes. Ils offrent un soutien et des conseils avant d'ouvrir leurs portes, et longtemps après, afin de veiller à ce que les entreprises basées au Nouveau-Brunswick se mettent au travail plus rapidement, qu'elles soient connectées à la communauté et qu'elles travaillent sur l'atteinte de leurs objectifs futurs en toute confiance.

« Le spécialiste de l'engagement client d'ONB a aidé notre équipe à harmoniser nos projets avec les attentes réelles de notre communauté et à obtenir des résultats mesurables concrets qui nous ont rapprochés de nos objectifs bien avant que nous ne nous y attendions », explique Dmitry Serhienko, fondateur de [Servecust](#) à Saint John.



Theresa Phillips, Gestionnaire, Engagement des clients et immigration des gens d'affaires, ONB

Structure des opérations commerciales et finances

ONB demeure déterminée à assurer une gestion financière rigoureuse et à gérer les fonds publics de manière responsable, tout en soutenant les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick dans leur croissance et leur prospérité. Grâce à ses saines pratiques et politiques financières et aux contrôles en place, ONB est bien placée pour obtenir des résultats, gérer et atténuer adéquatement les risques et devenir plus transparente.

Au cours de l'exercice 2020 – 2021, un excédent de 11,6 millions de dollars a été généré. ONB a géré efficacement son budget de réduction des dépenses, celles-ci affichant une baisse de 11 M\$ d'une année à l'autre. Cela peut être attribué à la réduction de l'aide financière, aux plans d'expansion et aux projets des entreprises qui ont dû être suspendus en raison des incertitudes entourant la pandémie de COVID-19, aux réductions relatives à l'administration et au développement des affaires en raison des répercussions de la COVID-19 sur les voyages, les salons professionnels et les missions, ainsi qu'à la mise en service retardée des bureaux à l'étranger. ONB a versé plus de 15 M\$ d'aide financière directe à des entreprises qui cherchaient à croître et à prospérer au Nouveau-Brunswick et qui avaient besoin de ce soutien vital.

ONB a également été chargée de diriger la réponse de la province à la pandémie pour les entreprises du Nouveau-Brunswick, y compris la structuration du Programme de fonds de roulement d'urgence pour les petites entreprises du gouvernement du Nouveau-Brunswick et la création et la mise en œuvre du Programme de subvention de rétablissement des petites entreprises (PSRPE). Depuis le lancement jusqu'au 25 mars 2021, ONB a fourni un soutien financier de 5 millions de dollars par le biais du Programme de fonds de roulement. Au cours de la même période, 248 approbations supplémentaires, totalisant 17,4 millions de dollars, ont été accordées par les partenaires de Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) de la province. Entre le 1^{er} février et le 31 mars 2021, 262 demandes ont été approuvées dans le cadre du PSRPE. L'aide accordée aux entreprises du Nouveau-Brunswick s'élève à un peu plus de 1,1 million de dollars.

ONB a également versé des fonds totalisant 2,7 millions de dollars à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour l'administration du programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) – Petites entreprises, en vertu d'une entente bilatérale entre le gouvernement fédéral et la province du Nouveau-Brunswick. Les entreprises ayant contracté des prêts ont bénéficié de reports de remboursement du principal et des intérêts.

Le 31 mars 2021, le portefeuille de prêts, d'investissements et de garanties géré par ONB (à l'exclusion des provisions) était évalué à 361 millions de dollars. Au cours de l'année, 5,3 millions de dollars de nouveaux prêts ont été accordés, et près de 23 millions de dollars de remboursements de prêts ont été perçus. De plus, le risque lié aux garanties de prêts a été réduit de plus de 0,8 M\$. Depuis sa fondation le 1^{er} avril 2015, ONB a généré plus de 51 M\$ en intérêts et en revenu de placement.

Avec un objectif visant à générer des rendements positifs pour la province, l'équipe de professionnels dévoués d'ONB demeure déterminée à assurer la protection des fonds publics, tout en continuant à soutenir les entreprises du Nouveau-Brunswick qui cherchent à croître.



Oluwaseun Adewumi, Spécialiste financière, ONB

Secteurs de croissance émergents

ONB a adopté une approche stratégique du renforcement des capacités et de la consolidation des forces des nouveaux secteurs à forte croissance. En déterminant et en investissant dans des secteurs économiques clés, ONB prépare le Nouveau-Brunswick à une croissance continue à long terme, en élaborant une proposition de valeur qui incite le secteur privé à investir dans la recherche et l'innovation, l'infrastructure, la main-d'œuvre et la croissance démographique.



Le centre des opérations de sécurité d'infrastructure critique (Fredericton, N.-B.)



Breathe BioMedical (précédemment Picomole Inc.) (Moncton, N.-B.)



Cybersécurité

ONB poursuit ses efforts pour attirer des entreprises de cybersécurité de pointe dans la province et renforcer notre solide bassin de talents.

Pour l'exercice 2020 – 2021 :

- L'infrastructure des technologies de l'information et des communications (TIC) de classe mondiale du Nouveau-Brunswick, associée à la réussite de sa réponse à la pandémie, a contribué à mieux positionner le Nouveau-Brunswick comme un endroit formidable pour mener des affaires fructueuses dans le monde entier. Malgré la pandémie, de nouveaux investissements nets ont tout de même été réalisés au Nouveau-Brunswick dans le secteur de la cybersécurité, en plus de la croissance importante des entreprises locales : Beuceron Security a atteint un chiffre d'affaires de 2 millions de dollars et Sonrai Security a bouclé un cycle de financement par capital-risque de 20 millions de dollars.
- L'Institut canadien sur la cybersécurité (ICC) de l'UNB a conclu un accord avec Bell Canada pour former des étudiants de maîtrise à Fredericton. Ces étudiants seront ensuite intégrés dans le bassin de talents en cybernétique de l'entreprise par le biais du programme BRICKS (Bell Research Intensive Cyber Knowledge Studies). En 2021, 30 nouveaux étudiants ont été acceptés dans le programme de cybersécurité, soit le double de l'année précédente. ONB soutient également l'ICC dans sa demande de financement du Réseau d'innovation pour la cybersécurité.
- CyberNB, partenaire à but non lucratif d'ONB, a annoncé le lancement de CyberHatch, un programme d'incubateurs et d'accélérateurs en cybersécurité. Les partenaires qui soutiennent CyberHatch comprennent Keiretsu Forum, le plus grand consortium d'investisseurs providentiels au monde, la Fondation de l'Innovation du Nouveau-Brunswick (FINB), Knowledge Park et Mitacs.



Santé numérique

La santé numérique désigne l'ensemble des avancées technologiques en matière de santé et de vie saine. ONB continue de développer une grappe d'activités dans ce secteur afin de positionner le Nouveau-Brunswick comme le « laboratoire vivant du Canada » en matière de santé numérique.

Pour l'exercice 2020 – 2021 :

- ONB a continué à jouer un rôle de collaboration et de consultation aux côtés de Lark Group et de l'Université du Nouveau-Brunswick pour établir le District de la santé et de la technologie à Saint John.
- Un réseau pancanadien, Réseau de santé CAN de l'Atlantique, a été créé pour aider les entreprises de santé numérique à prendre de l'expansion en leur offrant des voies d'approvisionnement simplifiées dans tout le pays. ONB, qui a joué un rôle essentiel dans le développement de la plaque tournante du réseau dans les provinces de l'Atlantique, attend maintenant le coup d'envoi, afin de contribuer à créer des possibilités d'affaires dans le cadre de « l'Appel à l'innovation », en mettant le réseau en contact avec des innovateurs régionaux qui pensent que leur produit ou leur solution répond à des problèmes de santé urgents.
- ONB a fourni des lettres d'appui à plusieurs projets de santé numérique qui ont été approuvés pour le « Projet pilote sur les aînés en santé ». Nous sommes convaincus qu'il en résultera davantage d'investissements et une plus grande adoption de la santé numérique dans toute la province.



Mark McAloon, Fondateur et PDG, et Jeff McAloon, Directeur général des revenus, The Smart Energy Company (ferme solaire à Shannon, N.-B.)



Local by Atta (Moncton, N.-B.)



Innovation énergétique

ONB s'appuie sur l'infrastructure, l'expertise et les partenariats déjà en place dans ce secteur pour faire avancer les priorités économiques dans des domaines tels que les petits réacteurs modulaires et les technologies propres.

Pour l'exercice 2020 - 2021

- Le Nouveau-Brunswick a continué d'aller de l'avant avec des investissements importants dans le développement de petits réacteurs modulaires (PRM). La province a fourni un investissement de 20 millions de dollars à la société ARC Clean Energy, de Saint John, pour soutenir sa technologie de PRM. ONB a joué un rôle actif en aidant des entreprises comme ARC et Moltex Energy à recruter des talents, à naviguer dans le processus d'immigration et à développer la chaîne d'approvisionnement, soutenant ainsi la croissance globale de ce secteur en plein essor.
- Une équipe d'action pour l'innovation énergétique a été mise sur pied à l'échelle du GNB afin de se concerter, de collaborer et de participer à l'élaboration d'une feuille de route pour le secteur de l'innovation énergétique et d'accélérer le financement fédéral et l'approbation des grands projets.
- Les entreprises du Nouveau-Brunswick ont fait parler d'elles. Anessa, de Fredericton, a signé un accord avec le conglomérat international IRCB Biogas pour aider à construire et à surveiller des projets de collecte d'énergie à partir de déchets en Europe. Entre-temps, SimpTek a continué à travailler avec les services publics locaux tout en se développant à travers le Canada atlantique et même plus loin. Ils collaborent maintenant activement à des projets avec des groupes tels que Smart Grid Innovation Network (SGIN), l'UNB, le Conseil national de recherches et QUEST Canada.



Technologie agricole

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick reconnaît que la technologie agricole joue un rôle prépondérant dans notre capacité à moderniser le secteur agricole, l'une de nos plus importantes industries traditionnelles. De nombreuses possibilités existent dans le domaine de la technologie agricole pour remplacer les importations et les exportations et pour attirer les investissements. ONB se fait le champion des entreprises néo-brunswickoises qui offrent déjà des produits et des services dans le domaine de la technologie agricole, en saisissant l'occasion de devenir plus autosuffisants sur le plan alimentaire grâce à une meilleure concertation dans les efforts déployés, et en attirant de nouvelles entreprises de technologie agricole dans la province.

Au cours de l'exercice 2020 - 2021, ONB a collaboré avec le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (MAAP) à la réalisation de son plan d'action « Améliorer l'autosuffisance alimentaire au Nouveau-Brunswick », qui comprend un volet consacré à la technologie agricole. Notre collaboration avec le MAAP comprend également des travaux sur une approche de l'agriculture en environnement contrôlé, une approche technologique de la production alimentaire.



Razor Contract Manufacturing Ltd. (Saint John, N.-B.)



Port de Belledune (Belledune, N.-B.)



Fabrication de pointe

ONB vise à développer davantage un écosystème de fabricants qui s'efforcent de croître, d'innover et d'adopter des technologies. Les objectifs sont de fournir une plateforme collaborative, des programmes et une visibilité à nos clients, afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans une chaîne d'approvisionnement résiliente, d'être plus productifs et capables de s'adapter aux technologies innovantes, et d'être de plus en plus compétitifs sur le marché mondial.

Au cours de l'exercice 2020 – 2021, un nouvel outil d'évaluation des niveaux de productivité des entreprises du Nouveau-Brunswick a été mis au point pour mesurer et comparer les entreprises par rapport au secteur (voir la section sur la Croissance des entreprises). Cette initiative, Productivité NB, se poursuit en collaboration avec nos partenaires de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). ONB reconnaît également la nécessité de cerner et d'aborder les défis liés à l'extensibilité (capitaux, talents et marchés d'exportation) pour répondre à la nouvelle demande dans ce secteur – les progrès réalisés sur ces défis sont en cours.



Océans

ONB positionne le Nouveau-Brunswick comme une juridiction inclusive et collaborative qui permet la croissance et la durabilité de l'économie océanique. L'objectif est de faire de la province un véritable chef de file mondial dans le développement et l'application de technologies innovantes pour répondre aux besoins des industries primaires, de favoriser et de soutenir les entreprises émergentes, et d'attirer et de retenir les investissements, les talents et les entrepreneurs.

Le Centre des sciences de la mer Huntsman, de concert avec BioNB et Valorès, dirige actuellement une initiative à laquelle participent ONB, l'APECA et la Supergrappe de l'économie océanique du Canada, afin de soutenir la croissance et le développement de l'économie océanique du Nouveau-Brunswick. Un groupe de travail composé de partenaires des secteurs privé et public s'emploie actuellement à définir la voie à suivre pour le secteur. Entre-temps, Pêches et Océans Canada (MPO) dirige une initiative fédérale visant à élaborer une stratégie nationale de développement de l'économie océanique.

Transparence et responsabilité

ONB s'engage pleinement à être à la fois transparent et responsable envers les Néo-Brunswickois et, à ce titre, s'engage à gérer les fonds publics de manière responsable en mettant davantage l'accent sur la communication des résultats. ONB continue à améliorer l'accès à l'information sur la gestion et l'investissement des fonds publics ainsi que la divulgation proactive de celle-ci. Dans la section « Transparence » de son site Web, ONB publie des informations sur le rendement de ses investissements, ses approbations de financement pour l'industrie et des informations détaillées sur les paiements.



Shannon Brittany-Pollock, Stratège en ressources humaines, ONB

Résumé des activités liées à la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public

Comme prévu en vertu du paragraphe 18(1) de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public, le chef administratif établira un rapport sur toutes les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. ONB n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'exercice 2020 – 2021.

Résumé des projets de loi et des activités législatives

ONB n'a signalé aucune mesure législative ni activité législative au cours de l'exercice 2020 – 2021.

Résumé des activités liées aux langues officielles

ONB reconnaît ses obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles et est déterminé à offrir activement des services de qualité dans les deux langues officielles. Aucune plainte officielle n'a été déposée en vertu de la Loi au cours de l'exercice 2020 – 2021.

Au cours de la période 2020 – 2021, ONB a continué à utiliser des outils qui aident les employés à travailler dans la langue de leur choix. L'organisation continue de travailler en vue de la réalisation des objectifs énoncés dans le Plan d'action sur les langues officielles du gouvernement. Voici quelques activités qui ont été menées au cours de l'année.

Objectif 1 : Veiller à ce que la population ait accès à des services de même qualité en français et en anglais partout dans la province :

- Nous avons réalisé un examen de tous les profils linguistiques afin de nous assurer que les ressources peuvent offrir des services dans les deux langues officielles.

Objectif 2 : Veiller à ce que le milieu et le contexte encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix au travail :

- Dans le cadre du processus annuel d'examen du rendement, tous les employés doivent examiner les politiques sur la langue de service et la langue de travail et en discuter avec leur gestionnaire.
- Offrir aux employés la possibilité de participer à une formation en français.

Objectif 3 : Veiller à ce que les politiques et programmes gouvernementaux nouveaux et révisés tiennent compte des réalités des communautés de langue officielle de la province :

- Les langues officielles font partie de l'orientation des nouveaux employés.

Objectif 4 : Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la Loi sur les langues officielles, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations qui incombent au gouvernement provincial en ce qui a trait aux langues officielles :

- On a demandé aux employés de suivre les modules de formation en ligne sur la langue de service et la langue de travail afin de parfaire leur connaissance de la Loi sur les langues officielles.



Neil Blanchard, Chef des services financiers, ONB

États financiers D'Opportunités Nouveau-Brunswick

31 mars 2021

Table des Matières

42	Rapport de gestion
43	Rapport de l'auditeur indépendant
45	État de la situation financière
46	État des résultats
47	État de la variation de la dette nette
47	État de la variation du déficit accumulé
47	État des gains et pertes de réévaluation
48	État des flux de trésorerie
49	Notes complémentaires

Rapport de gestion

La préparation d'information financière fait partie intégrante des responsabilités de la direction et les états financiers ci-joint relèvent de la responsabilité de la direction de la Société. Cette responsabilité comprend la sélection des conventions comptables appropriées et la prise de jugements et d'estimations conformes aux Normes comptables canadiennes pour le Secteur Public (NCSP).

La Société maintien des systèmes comptables et des contrôles connexes afin de fournir à la direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que les transactions sont exécutées et comptabilisées comme autorisées, que les actifs sont adéquatement protégés et comptabilisés, et que les documents financiers sont fiables pour la préparation des états financiers conformément aux NCSP.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller l'exécution par la direction de ses responsabilités en matière de rapports financiers et d'examiner et d'approuver les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité de la vérification et des finances. Ce comité examine les états financiers et recommande l'approbation et rencontre périodiquement la direction au sujet des contrôles internes et des questions liées aux rapports financiers. Sur recommandation du Comité de la vérification et des finances, les présents états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 sont approuvés par le conseil d'administration.



Sadie Perron
Présidente-directrice générale (par intérim)



Neil Blanchard
Directeur financier

Fredericton, N.B., Canada
June 2, 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président et aux membres du conseil d'administration d'Opportunités Nouveau-Brunswick

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Opportunités Nouveau-Brunswick (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution du déficit accumulé, de l'évolution de la dette nette, des gains et pertes de réévaluation, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de sa dette nette, de l'évolution de son déficit accumulé, de ses gains et pertes de réévaluation, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de mon rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

J'attire l'attention des utilisateurs sur la note 2 - Incertitude relative à la mesure décrivant l'incertitude de mesure dans les états financiers à la suite de la pandémie mondiale de COVID-19. Mon opinion n'est pas modifiée à ce sujet.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et j'évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et je mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et j'obtiens des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'évalue le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale par intérim,



Janice Leahy, CPA, CA, CIA

Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada
Le 24 juin 2021

Opportunités Nouveau-Brunswick État de la situation financière Aux 31 mars

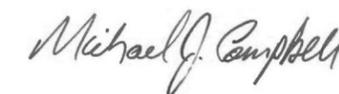
	2021	2020
Actifs financiers		
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	124 856 121 \$	153 074 707 \$
Créances générales	211 066	590 379
Intérêts à recevoir	536 183	511 241
Prêts (note 7)	87 803 762	105 440 880
Placements (note 8)	22 811 025	17 571 503
Total actifs financiers	236 218 157	277 188 710
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	10 256 946	12 853 884
Provision pour perte sur garanties d'emprunts (note 13)	8 130 000	10 346 884
Montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick (note 14)	287 895 570	335 778 153
Total passifs	306 282 516	358 978 921
Dette nette	(70 064 359)	(81 790 211)
Actifs non financiers		
Actif payés d'avance	27 333	87 479
Total actifs non financiers	27 333	87 479
Déficit accumulé à la fin de la période	(70 037 026) \$	(81 702 732) \$

Passifs éventuels (note 13)

Engagements (note 16)

Événements postérieur à la date de clôture (note 20)

Approuvé par le conseil:



Michael Campbell
Président du conseil d'administration



Jim Baumgartner
Président du comité d'audit

Opportunités Nouveau-Brunswick
État des résultats
Pour les exercices clos le 31 mars

	Budget 2021 (note 19)	2021	2020
Revenus			
Province du Nouveau-Brunswick	31 384 000 \$	31 384 000 \$	29 643 000 \$
Intérêts sur les prêts (note 4)	6 200 000	6 810 483	7 064 827
Autres	50 000	232 791	264 896
Montants inscrits à des comptes spéciaux	990 000	665 048	2 219 041
Revenu de placements (note 5)	-	74 465	430 233
Recouvrement de créances douteuses (note 6)	-	-	299 431
Cyber Essentials (note 18)	-	23 906	96 478
Revenus total	38 624 000	39 190 693	40 017 906
Charges			
Service d'administration et de développement des affaires (note 15)	13 683 400	12 118 080	14 468 842
Aide financière	20 000 000	15 251 152	23 944 743
Créances douteuses (note 6)	5 000 000	130 033	-
Cyber Essentials (note 18)	-	25 722	377 280
Charges total	38 683 400	27 524 987	38 790 865
Excédent annuel (déficit)	(59 400) \$	11 665 706 \$	1 227 041 \$

Opportunités Nouveau-Brunswick
État de la variation de la dette nette
Pour les exercices clos le 31 mars

	Budget 2021	2021	2020
Dette nette au début de l'exercice	(81 790 211) \$	(81 790 211) \$	(80 469 937) \$
Excédent annuel (déficit)	(59 400)	11 665 706	1 227 041
Variation nette des charges payées d'avance	-	60 146	(58)
Variation des gains de réévaluation	-	-	(2 547 257)
Dette nette à la fin de l'exercice	(81 849 611) \$	(70 064 359) \$	(81 790 211) \$

Opportunités Nouveau-Brunswick
État de la variation du déficit accumulé
Pour les exercices clos le 31 mars

	Budget 2021	2021	2020
Déficit accumulé au début de l'exercice	(81 702 732) \$	(81 702 732) \$	(80 382 516) \$
Excédent annuel (déficit)	(59 400)	11 665 706	1 227 041
Variation des gains de réévaluation	-	-	(2 547 257)
Déficit accumulé à la fin de l'exercice	(81 762 132) \$	(70 037 026) \$	(81 702 732) \$

Opportunité Nouveau-Brunswick
État des gains et pertes de réévaluation
Pour les exercices clos le 31 mars

	Budget 2021	2021	2020
Cumul des gains de réévaluation au début de l'exercice	- \$	- \$	2 547 257 \$
Gains non réalisés attribuables à l'élément suivant:			
Placements	-	-	(2 129 242)
Gain réalisé sur placements, reclassé aux opérations	-	-	(418 015)
Cumul des gains de réévaluation à la fin de l'exercice	- \$	- \$	- \$

Opportunités Nouveau-Brunswick
Etat des flux de trésorerie
Pour les exercices clos le 31 mars

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent annuel	11 665 706 \$	1 227 041 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
(Diminution) augmentation de la provision pour créances douteuses	3 212 999	(3 292 266)
Intérêts inscrits à l'actif sur les prêts	(2 494 733)	-
Amortissement des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	(525 733)	(413 201)
Intérêts sur les nouveaux prêts assortis de conditions avantageuses	7 073	379 688
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances générales	379 313	243 989
Intérêts à recevoir	(24 942)	250 728
Charges payées d'avance	60 146	(58)
Montants à payer au titre des garanties	(2 216 884)	3 033 921
Créditeurs et charges à payer	(2 596 938)	(6 891 195)
Total d'activités de fonctionnement	7 466 007	(5 461 353)
Activités de placement		
Avances sur prêts	(5 294 820)	(41 245 936)
Remboursement de prêts	22 732 332	41 461 814
Placements	(5 239 522)	152 007
Total d'activités de placements	12 197 990	367 885
Activités de financement		
Emprunt à payer à la province du Nouveau-Brunswick	(47 882 583)	(415 571)
Total activités de financement	(47 882 583)	(415 571)
(Diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	(28 218 586)	(5 509 039)
Trésorerie au début de l'exercice	153 074 707	158 583 746
Trésorerie à la fin de l'exercice	124 856 121	153 074 707
La trésorerie est représentée par le poste Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	124 856 121 \$	153 074 707 \$

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2021

1. Nature des activités

La Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick a été promulguée et est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015. La nouvelle loi a abrogé la Loi constituant Investir Nouveau-Brunswick et la Loi sur le développement économique. En vertu de ces dispositions, tous les actifs et passifs d'Investir Nouveau-Brunswick et du ministère du Développement économique sont devenus les actifs et passifs d'Opportunités Nouveau-Brunswick le 1^{er} avril 2015.

À titre de société d'État, Opportunités Nouveau-Brunswick (« ONB ») constitue le point central de toutes les activités de développement économique du Nouveau-Brunswick. Axée sur le client, proactive, professionnelle et responsable, ONB est le point de contact unique des entreprises régionales et étrangères cherchant à croître, à étendre leurs activités et à s'établir localement. ONB exerce des activités cruciales axées sur le rendement, les occasions de croissance importantes et le développement du Nouveau-Brunswick.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Référentiel comptable

La direction a préparé les présents états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP ») établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP »).

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actif qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont constitués d'éléments d'actif acquis qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Par ailleurs, ils sont utilisés pour fournir des services publics, ils peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ils ne sont pas destinés à être revendus. Les actifs non financiers incluent les charges payées d'avance.

Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick

Comme ONB ne dispose pas de compte bancaire distinct, ses charges et ses revenus sont imputés aux comptes bancaires de la province du Nouveau-Brunswick (la « province »).

Placements

Les placements en instruments de capitaux propres d'entreprises privées sont comptabilisés au coût, et les gains et pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils sont décomptabilisés.

Les placements en instruments de capitaux propres d'entreprises privées sont classés comme étant dépréciés lorsque, de l'avis de la direction, l'instrument de capitaux propres a subi une moins-value durable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les placements sont passés en revue chaque année pour déterminer s'ils ont subi une moins-value.

Les placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation à titre de gain ou de perte de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier soit décomptabilisé, et le gain ou la perte est alors reclassé dans l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

ONB a passé en charges des immobilisations acquises d'une valeur individuelle de 40 000 \$ ou moins. Par conséquent, il n'y a aucune immobilisation corporelle à inscrire ou à amortir pour 2020 et 2021.

Terrains

ONB détient des terrains dont la valeur est symbolique et qui, par conséquent, ne sont pas comptabilisés.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance comprennent les avances de voyage et de salaire, les abonnements aux médias et d'autres distributions en trésorerie versées à des tiers avant que les avantages ne soient reçus. Les charges payées d'avance sont passées en charges dans les périodes auxquelles elles se rapportent.

Revenus et montants à recevoir

Les revenus et les montants à recevoir sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moment où ils sont gagnés. Les montants à recevoir jugés irrécouvrables sont comptabilisés comme des créances douteuses.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les intérêts créditeurs cessent d'être comptabilisés lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges sont comptabilisées pour tous les biens consommés et services reçus pendant l'exercice.

Charges de retraite

Le 1^{er} janvier 2014, le régime de retraite de la Loi sur la pension de retraite dans les services publics (la « LPRSP ») a été converti et remplacé par le Régime à risques partagés dans les services publics (le « RRPSP »). Le RRPSP est un régime de retraite à risques partagés selon la Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick. Certains employés d'ONB ont le droit de recevoir des prestations en vertu du RRPSP. Selon les modalités de ce régime converti, tous les employés classés dans la catégorie à temps plein par l'employeur doivent cotiser à ce nouveau régime, qui est financé par l'employé et l'employeur. Les cotisations au régime effectuées par l'employeur sont payées et passées en charges par la province au nom d'ONB. ONB n'est responsable d'aucun passif non capitalisé et n'a accès à aucun excédent en ce qui concerne les régimes de retraite de ses employés. Pour obtenir d'autres renseignements, se reporter à la note ci-dessous concernant les charges d'ONB payées par d'autres parties.

Allocations de retraite

Certains employés de longue date reçoivent une allocation de retraite au moment de leur retraite de la fonction publique. Le régime est financé par la province. La province a apporté des modifications au programme d'allocations de retraite en 2013, de sorte que le personnel de gestion et les employés non syndiqués d'ONB ont cessé d'accumuler des crédits d'allocation de retraite. Les employés qui participaient à ce programme ont pu choisir de toucher la somme accumulée au lieu de l'allocation de retraite ou, pour les employés qui comptent plus de cinq ans de service, de différer le versement de la somme accumulée jusqu'au moment de leur retraite. Les coûts et l'obligation associés au régime n'incombent pas à ONB et sont comptabilisés dans les états financiers de la province.

Charges d'Opportunités NB payées par d'autres parties

Certains coûts de l'employeur, comme les cotisations au régime de retraite et le Régime de pensions du Canada, sont payés et passés en charges par la province pour le compte d'ONB. Le passif lié aux congés de maladie est comptabilisé par la province dans ses états financiers. Ces charges et les soldes connexes liés aux éléments de l'actif et du passif ne figurent pas dans les présents états financiers. Conformément aux modes de fonctionnement adoptés par ONB, les soldes de ces régimes d'avantages demeurent des actifs ou des obligations de la province et ils ne seront pas pris en charge par ONB.

Obligation constatée pour coûts après fermeture

ONB constate une obligation pour des coûts après fermeture. Le passif comptabilisé est basé sur des estimations et des hypothèses fondées sur les meilleures données à la disposition de la direction comme l'indique la note 12. Les événements futurs peuvent donner lieu à des variations importantes du total estimatif des charges, de la capacité utilisée ou de la capacité totale et de l'estimation du passif, qui seraient constatées de manière prospective en tant que changements d'estimations le cas échéant.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les créances générales, les intérêts à recevoir, les prêts, les placements, les créditeurs et charges à payer, ainsi que les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick.

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, plus tous les coûts de transaction directement attribuables, lorsque ONB devient partie aux droits et obligations contractuels de l'instrument financier. La juste valeur représente le montant auquel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale.

Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et qu'ONB a transféré la quasi totalité des risques et avantages liés aux droits de propriété. Ils peuvent également être décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

ONB classe ses instruments financiers dans les groupes suivants :

a. Coût ou coût après amortissement

Les créances générales comprennent les frais de garantie et les frais de location, ainsi que la provision générale portée en diminution de telles créances.

Les intérêts à recevoir sont constitués des intérêts sur les prêts, ainsi que la provision sur les intérêts à recevoir. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour moins-value sur les prêts lorsque la direction estime que les montants pourraient être irrécouvrables dans l'avenir.

Les placements sont des actifs financiers évalués au coût et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. Lorsqu'une baisse est jugée durable, le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats. Les coûts de transaction sont une composante du coût des instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement (détails à la note 10).

Les créditeurs et charges à payer ainsi que les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont classés en tant que passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Catégorie de la juste valeur

Les placements sont des actifs financiers évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées annuellement dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que le placement soit décomptabilisé, et le gain ou la perte est reclassé dans l'état des résultats (détails à la note 10).

Les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick comprennent les équivalents de trésorerie et sont évalués à la juste valeur, ce qui est présumé représenter la valeur comptable et constitue le coût historique.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, en conformité avec les NCSP, exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants constatés des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges comptabilisés pour la période.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Les éléments les plus significatifs qui exigent le recours à des estimations de la direction se rapportent à l'établissement des provisions pour moins-value sur les prêts et les garanties d'emprunts, aux obligations constatées pour coûts après fermeture, aux intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses, aux charges à payer et aux engagements pour les exercices futurs. Il est possible que les résultats réels diffèrent des meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Une analyse de sensibilité indique que l'impact d'une variation de +/- 5 % sur la provision de moins-value des prêts à recevoir, pourrait avoir une incidence sur les prêts nets et les créances irrécouvrables de +9,9 \$ millions ou -8,5 millions \$ (2020 +9,1 millions \$ ou -11,4 millions \$).

La pandémie de COVID-19, qui a été déclarée en mars 2020, se poursuit et ONB s'attend à ce que la pandémie continuera d'avoir une incidence sur les remboursements de prêts, les provisions pour moins-value et les valeurs d'investissement. La pandémie étant toujours en cours, les impacts financiers associés ne peuvent être raisonnablement estimés en ce moment. ONB continuera de surveiller et d'évaluer de près les impacts associés sur les clients et sur les résultats financiers internes.

Taxe de vente harmonisée (« TVH »)

ONB ne comptabilise pas la TVH sur les factures réglées, car toute TVH est payée pour le compte de la province et elle est par la suite remboursée à la province.

Transferts du gouvernement

Dépenses

Les transferts du gouvernement sont des transferts d'argent, tels que des subventions, à un organisme sans qu'ONB obtienne directement des biens ou des services en retour. Les transferts du gouvernement sont constitués d'aide financière.

Revenus

Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de revenus lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans les cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus reportés lorsque les modalités de transfert donnent lieu à un passif. Le revenu de transfert est comptabilisé dans l'état des résultats quand le passif découlant des stipulations est réglé.

Les transferts gouvernementaux sont fournis par la province sous forme de subventions d'opérations conformément avec le programme du Budget principal des dépenses du gouvernement.

Prêts-subventions

Les accords de prêt qui renferment des clauses de libération sont imputés aux charges d'aide financière lorsque la libération est considérée comme probable.

Provisions pour moins-value

Les provisions pour moins-value sont constituées pour montrer les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. Les provisions pour moins-value sont également comptabilisées sur des garanties de prêts, lorsqu'une perte est probable. Un examen annuel est effectué sur le solde des prêts et une provision est comptabilisée, laquelle reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes probables. Les variations initiales et ultérieures du montant de la provision pour moins-value sont comptabilisées en tant que charge ou crédit dans l'état des résultats.

Prêts assortis de conditions avantageuses

Un prêt assorti de conditions avantageuses est comptabilisé lorsque ONB exige un taux d'intérêt inférieur au taux d'emprunt de la province sur les marchés financiers. La valeur actualisée nette des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses est calculée en fonction de la différence entre le taux d'intérêt exigé et le taux d'emprunt de la province au moment de l'attribution du prêt. La partie du prêt assortie de conditions avantageuses est comptabilisée en charges dans l'année d'attribution. Ce montant est amorti aux revenus de façon linéaire sur la durée du prêt. La valeur comptabilisée de ces prêts est la valeur nominale moins la portion non amortie des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses.

Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses

Le montant des intérêts non perçus sur les prêts assortis de conditions avantageuses accordés par ONB est passé en charges durant l'exercice pendant lequel lesdits prêts sont octroyés et est amorti sur la durée des conditions avantageuses associées aux prêts.

Prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick

La province accorde des prêts sans intérêt à ONB qui sont ensuite octroyés aux clients. Les remboursements des clients sont déduits des prêts à rembourser à la province. Les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont calculés à leur valeur nominale, moins les remboursements reçus chaque année.

3. Opérations entre apparentés

ONB est liée à la province et à plusieurs de ses ministères et organismes.

Les transactions avec ces entités apparentées ont été conclues et réglées dans des conditions normales de marché, à l'exception de ce qui suit :

- ONB dépend, du point de vue économique, de la province. Au cours de l'exercice, la province a versé 31,4 M\$ à ONB (2020 – 29,6 M\$).
- ONB occupe un bureau dont le loyer est payé par la province.

La province fournit à ONB d'autres services centraux, qui sont comptabilisés à la valeur d'échange comme si les entités n'avaient aucun lien de dépendance.

4. Intérêts sur les prêts

	2021	2020
Amortissement des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	525 733 \$	413 201 \$
Intérêts sur les prêts	6 284 750	6 651 626
	6 810 483 \$	7 064 827 \$

5. Revenu de placements

Des revenus de placement de 74 465 \$ (2020 – 430 233 \$) ont été comptabilisés au cours de l'exercice.

6. Recouvrement de créances douteuses et charge de créances douteuses

	2021	2020
Recouvrements – prêts et garanties	718 081 \$	47 686 \$
Variation de la provision	(848 114)	251 745
	(130 033) \$	299 431 \$

7. Prêts

	2021	2020
Solde d'ouverture	228 004 482 \$	228 186 847 \$
Prêts avancés, montant net	5 294 820	41 245 936
Intérêts inscrits à l'actif	2 494 733	-
Amortissement de la portion sans intérêt dans les revenus	525 733	413 201
Intérêts sur les nouveaux prêts assortis de conditions avantageuses	(7 073)	(379 688)
Remboursements reçus	(22 732 332)	(41 461 814)
Libération de prêts	(15 612 094)	-
Remise de prêt	(362 696)	-
	197 605 573	228 004 482
Provision pour moins-value :		
Solde d'ouverture	(122 563 602)	(125 855 868)
(Augmentation) diminution de la provision	(3 212 999)	3 292 266
Libération de prêts	15 612 094	-
Remise de prêt	362 696	-
	(109 801 811)	(122 563 602)
Prêts (montant net)	87 803 762 \$	105 440 880 \$

Les intérêts exigés sur ces prêts vont de 0 % à 10 %. Les modalités de remboursement sont négociées individuellement pour chaque prêt et leur durée ne dépasse habituellement pas 30 ans. Les modalités de garantie des prêts font également l'objet de négociations entre ONB et le débiteur en fonction des risques liés au prêt. La garantie peut comprendre une assurance-vie, les actifs de la société, des garanties personnelles ou la valeur de la société mère. La garantie peut être partielle ou intégrale.

8. Placements

Les participations dans des sociétés sont assorties de conditions négociées entre ONB et l'entité émettrice en fonction des risques liés à chaque placement.

	2021	2020
Solde d'ouverture	17 571 503 \$	20 270 767 \$
Nouveaux placements	5 825 086	1 841 235
Remboursements et transferts	(325 696)	(2 001 546)
Perte de valeur sur placements	(259 868)	8 304
Gain (perte) de réévaluation	- \$	(2 547 257)
	22 811 025 \$	17 571 503 \$

9. Gestion des risques

Une analyse des risques importants liés aux instruments financiers d'ONB est présentée ci-dessous :

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. ONB gère ce risque en ayant recours à des procédures d'approbation de crédit pour les demandeurs de prêt et de placement et en effectuant une surveillance des paiements des débiteurs. Les candidats sont évalués sur la qualité de crédit en tenant compte de la notation de crédit externe, lorsque disponible, ainsi qu'une analyse de la situation financière et de la liquidité, de l'expérience passée et d'autres facteurs.

Au 31 mars 2021, le risque de crédit maximal d'ONB correspondait au total des soldes des créances générales, des prêts et des placements qui s'élevait à 110 825 853 \$ (2020 - 123 602 762 \$).

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir les obligations liées à des passifs financiers. Les exigences en matière de liquidité sont gérées au moyen de la réception de revenus de la province, de revenus générés par les prêts et les placements en instruments de capitaux propres et de remboursements de capital sur les prêts. Ces sources de fonds servent à payer les charges de fonctionnement et à rembourser la dette envers la province. Dans le cours normal des activités, ONB conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements de paiements futurs qui ont également une incidence sur la situation de trésorerie d'ONB. ONB maintient également un solde de trésorerie par l'entremise de la province et ce compte sert à régler les créditeurs et les charges à payer. ONB gère ce risque en surveillant les remboursements de prêts par les débiteurs.

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des placements et de la dette d'ONB fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les taux d'intérêt exigés par ONB sur les prêts en cours sont fixes conformément aux accords juridiques. Toute variation du taux d'intérêt du marché durant l'exercice n'aurait aucune incidence sur les flux de trésorerie d'ONB.

(d) Risque de concentration

Le risque de concentration se produit lorsque le portefeuille de prêts d'un prêteur a une concentration plus élevée de valeur dans 1) une entité ou un groupe d'entités (le « risque propre à une entité ») ou 2) une région, un produit, une industrie ou un secteur particulier (le « risque propre à un secteur »). En raison de la dépendance de l'économie du Nouveau-Brunswick envers les industries primaires, le portefeuille de prêts d'ONB présente une surpondération dans les industries primaires, en particulier l'industrie forestière. Au 31 mars 2021, ONB était exposée aux risques de concentration suivants (exposition brute du portefeuille, déduction faite de la provision):

- Exposition au risque propre à une entité de 124,2 M\$ (86,5 %) pour 10 entités ou groupes (2020 - 138,5 M\$ (88,0 %) pour 10 entités ou groupes);
- Exposition au risque propre à un secteur de 36,9 M\$ (25,7 %) pour 7 entités ou groupes au sein de l'industrie forestière (2020 - 32,4 M\$ (26,3 %) pour 8 entités ou groupes).

10. Classement des instruments financiers

	2021		Total
	Juste valeur	Coût amorti	
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	124 856 121 \$	- \$	124 856 121 \$
Créances générales	-	211 066	211 066
Intérêts à recevoir	-	536 183	536 183
Prêts	-	87 803 762	87 803 762
Placements	-	22 811 025	22 811 025
Créditeurs et charges à payer	-	10 256 946	10 256 946
Provision pour perte sur garanties d'emprunts	-	8 130 000	8 130 000
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick	-	287 895 570	287 895 570
	124 856 121 \$	417 644 552 \$	542 500 673 \$

	2020		Total
	Juste valeur	Coût amorti	
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	153 074 707 \$	- \$	153 074 707 \$
Créances générales	-	590 379	590 379
Intérêts à recevoir	-	511 241	511 241
Prêts	-	105 440 880	105 440 880
Placements	-	17 571 503	17 571 503
Créditeurs et charges à payer	-	12 853 884	12 853 884
Provision pour perte sur garanties d'emprunts	-	10 346 884	10 346 884
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick	-	335 778 153	335 778 153
	153 074 707 \$	483 092 924 \$	636 167 631 \$

Le tableau qui suit présente une analyse des instruments financiers évalués à la juste valeur après la comptabilisation initiale, classés dans l'un des niveaux 1 à 3 suivants, selon le degré d'observabilité de la juste valeur :

- Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont celles qui sont établies d'après des prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques selon le dernier cours acheteur.
- Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont établies d'après des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix);
- Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont celles qui sont établies d'après des techniques d'évaluation qui comprennent des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

	2021			Total
	Level 1	Level 2	Level 3	
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	124 856 121 \$	- \$	- \$	124 856 121 \$
	124 856 121 \$	- \$	- \$	124 856 121 \$

	2020			Total
	Level 1	Level 2	Level 3	
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	153 074 707 \$	- \$	- \$	153 074 707 \$
	153 074 707 \$	- \$	- \$	153 074 707 \$

11. Crédeurs et charges à payer

	2021	2020
Dettes fournisseurs	2 451 951 \$	2 104 040 \$
Aide financière	2 995 020	6 366 573
Obligations constatées pour coûts après fermeture (Note 12)	4 079 000	3 700 000
Passifs liés aux congés	401 669	286 815
Salaires et avantages	329 076	391 475
Taxe sur les produits et services	230	4 981
	10 256 946 \$	12 853 884 \$

12. Obligations constatées pour coûts après fermeture

ONB est responsable de la surveillance et du traitement continu de quatre sites environnementaux contrôlés utilisés par une usine de pâte à papier. Les décharges sont maintenant fermées parce qu'elles ont atteint leur pleine capacité et aucun calendrier n'est actuellement établi à l'égard des travaux de recouvrement. Les décharges ont été fermées et ne nécessitent aucun financement supplémentaire pour les procédures de fermeture. Le passif comptabilisé dans les états financiers fait l'objet d'une incertitude relative à la mesure et les montants comptabilisés reposent sur le jugement de la direction et les meilleures informations mises à sa disposition. Les obligations constatées pour les coûts après la fermeture ont été déterminées selon une estimation des coûts après la fermeture, soit 4 079 000 \$ (2020 - 3 700 000 \$).

La direction estime que les coûts après fermeture ne seront pas engagés dans un proche avenir et aux fins de ce calcul, les coûts sont estimés au 31 mars 2021.

Au 31 mars 2021, les coûts de surveillance annuels estimatifs qui se chiffraient à 51 000 \$ (2020 - 46 000 \$) ne sont pas financés par ONB puisque ces coûts sont actuellement couverts par l'usine de pâte à papier dans le cadre de son programme d'entretien continu. Si l'usine de pâte à papier cessait ses activités, ONB assumerait la responsabilité et financerait les coûts de surveillance annuels.

13. Passifs éventuels

(a) Guaranteed debt

ONB a fourni des garanties en ce qui concerne des facilités de crédit de différentes entités. Au 31 mars 2021, il y avait quatre garanties en cours (2020 - sept) pour une valeur totale de 15 700 000 \$ (2020 - 16 499 884 \$) avec une provision de 8 130 000 \$ (2020 - 10 346 884 \$). Les garanties sont assorties de sûretés constituées sur divers actifs et le produit de la liquidation devrait permettre de régler une tranche des paiements éventuels en vertu des garanties.

(b) Obligations juridiques

ONB peut faire l'objet d'un litige dans le cadre de ses activités. Selon la direction, il n'y a aucune exposition importante à l'heure actuelle et, par conséquent, la direction n'a pas enregistré une provision pour pertes éventuelles dans les états financiers.

14. Due to Province of New Brunswick

	2021	2020
Valeur nominale totale du portefeuille	289 189 122 \$	337 590 364 \$
Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	(1 819 285)	(2 225 412)
Tranche amortie	525 733	413 201
Valeur comptable totale du portefeuille	287 895 570 \$	335 778 153 \$

La province accorde des prêts sans intérêt à ONB qui sont ensuite octroyés aux clients. Les remboursements des clients sont déduits des montants à rembourser à la province.

15. Services d'administration et de développement des affaires

	2021	2020
Salaires et avantages	8 713 239 \$	10 482 265 \$
Autres services	3 253 476	3 766 326
Matières et fournitures	92 142	141 194
Immobilisations corporelles	59 224 \$	79 057
	12 118 080 \$	14 468 842 \$

16. Engagements

Les montants suivants sont des engagements financiers pour des accords d'aide financière.

	Commitment
2022	16 231 262 \$
2023	10 293 349 \$
2024	7 138 987 \$
2025	7 548 414 \$
2026	983 427 \$

17. Information financière de CyberNB

Les charges liées aux services d'administration et de développement des affaires comprennent des transactions relatives aux activités liées à CyberNB, une initiative stratégique en matière de développement économique mise en œuvre par ONB. La mission de CyberNB consiste à positionner le Nouveau-Brunswick comme un chef de file dans le domaine de la cybersécurité en créant un réseau Internet sécuritaire et résilient pour les citoyens et les entreprises.

	Budget 2021	2021	2020
Services d'administration et de développement des affaires			
Activités d'ONB	13 578 400 \$	11 887 996 \$	12 903 237 \$
Cyberactivités	105 000	230 085	1 565 605
	13 683 400 \$	12 118 081 \$	14 468 842 \$
Aide stratégique			
Aide financière	25 000 000 \$	15 084 110 \$	22 625 331 \$
Cyberprojets	-	167 042	1 319 412
	25 000 000 \$	15 251 152 \$	23 944 743 \$

CyberNB est passé d'ONB à une association à but non lucratif régie et financée de manière indépendante, à compter du 1^{er} juin 2020.

18. Organisme de service spécial (« OSS ») Cyber Essentials

L'OSS Cyber Essentials a été constitué par ONB au cours de l'exercice 2019. Cyber Essentials est un secteur de CyberNB et qui exerce ses activités à titre d'OSS afin de générer des revenus. Le premier objectif de l'OSS consiste à gérer des initiatives visant à bâtir une grappe de la cybersécurité dans le cadre de son programme de certification Cyber Essentials, en vue d'aider les entreprises à se protéger contre plus de 80 % des cybermenaces les plus répandues. Les stratégies de réinvestissement liées à tout revenu généré et non distribué sont examinées chaque année.

Organisme de service spécial Cyber Essentials

État des résultats

Pour les exercices clos le 31 mars

	2021	2020
Revenus		
Licenses et honoraires	23 906 \$	96 478 \$
	23 906	96 478
Expenses		
Salaires et avantages	12 526	161 070
Autres services	13 046	214 665
Matières et fournitures	150	1 544
	25 722	377 279
(Déficit) lié aux activités	(1 816) \$	(280 801) \$
(Déficit) lié aux activités au début de l'exercice	(719 662)	(438 861)
(Déficit) lié aux activités à la fin de l'exercice	(721 478) \$	(719 662) \$

Cyber Essentials est passé d'ONB à une association à but non lucratif régie et financée de manière indépendante, à compter du 1^{er} juin 2020.

19. Budget

Les chiffres du budget inclus dans ces états financiers sont les montants publiés dans le Budget principal des dépenses et ont été approuvés par le conseil d'administration d'ONB, ajustés pour les transferts de la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre de son programme de financement supplémentaire. Au cours de l'année, ONB a reçu un transfert de 59 400 \$ (2020 - 106 880 \$) au titre des Services d'administration et de développement des affaires pour les coûts associés aux règlements de contrats.

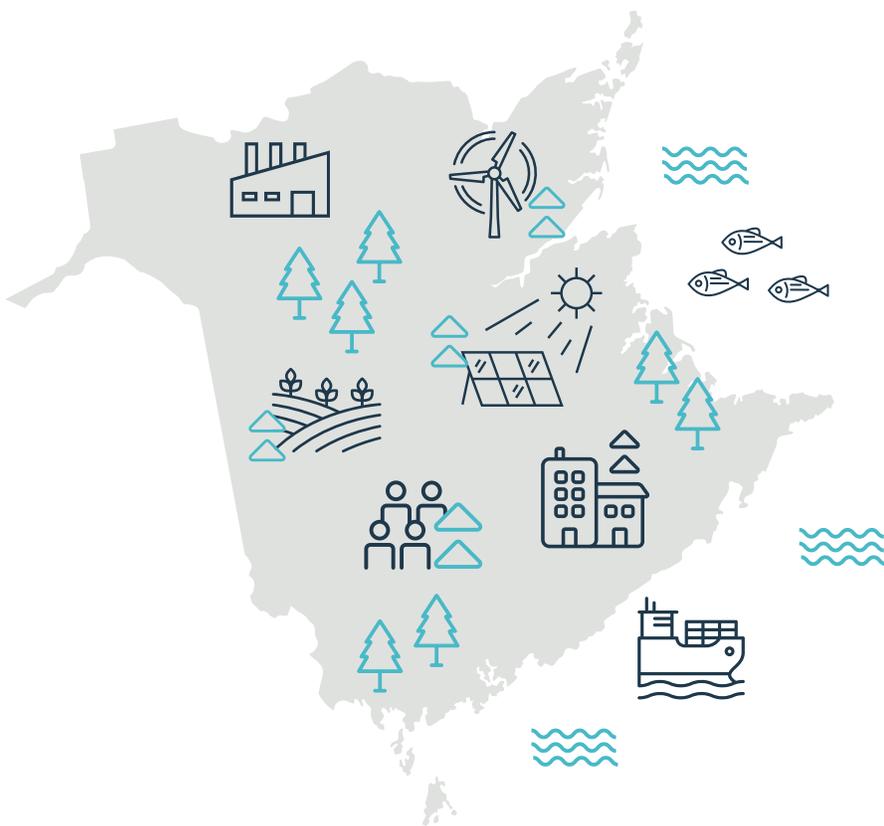
20. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 1^{er} juin 2021, postérieur à la date de clôture, ONB a reçu un paiement de capital et d'intérêt courus de 14 277 002 \$ sur l'un de ses prêts remboursables. On estime que cela aura un impact sur les prêts à recevoir d'ONB de 14 265 277 \$ ainsi que sur les revenus de 690 000 \$ au cours de la période subséquente.

Depuis le 1^{er} avril 2021, la responsabilité pour le programme d'immigration a été transférée du département d'étude postsecondaires, formation et travail à ONB. L'impact financier de cet événement est en cours d'évaluation.

Accélérer.

ONB comprend qu'il est important pour tous les Néo-Brunswickois de voir notre économie se rétablir après cette année difficile. Nous travaillons sans relâche pour accélérer cette reprise et, comme le montre ce rapport, nous constatons des résultats. Nous commençons à voir au Nouveau-Brunswick des tendances économiques positives et des histoires de réussite qui permettront à la province d'assurer sa croissance économique à l'avenir. La pensée novatrice et la collaboration solide n'ont jamais été aussi importantes. ONB continue de travailler avec ses partenaires locaux, provinciaux et fédéraux pour soutenir la communauté des affaires du Nouveau-Brunswick et guider la province vers la relance économique et au-delà. Pour obtenir des ressources, des pratiques exemplaires en matière de reprise, des exemples de réussite, des renseignements sur les personnes avec qui communiquer et des mises à jour sur tout ce qui concerne les entreprises du Nouveau-Brunswick, visitez le site onbcanada.ca.



Pour communiquer avec nous

Téléphone : +1 (506) 453-5471
Numéro sans frais : +1 (855) 746-4662
(en Amérique du Nord)
Télécopieur : +1 (506) 444-4277
Courriel : info@onbcanada.ca
Place-2000, 250, rue King,
Fredericton, NB,
E3B 9M9 Canada
onbcanada.ca

